Saint-Cyrille
de-Wendover
Deux cantons, une fierte

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Aux personnes intéressées par la résolution 8401.08.26 approuvant le projet de PPCMOI pour la construction d'une habitation multifamiliale de 5 logements au 3890-3900, lot 4 333 170, en vertu du Règlement no. 470 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

AVIS est par les présentes donné que:

Lors d'une séance ordinaire tenue le 1er juin 2026, le conseil a adopté la résolution nº 8401.08.26 approuvant le PPCMOI pour la construction d'une habitation multifamiliale de 5 logements au 3890-3900, rue Principale, 4 333 170, cadastre du Québec, circonscription foncière de Drummond.

Le PPCMOI est entrée en vigueur le 6 octobre 2026, à la suite de la délivrance du certificat de conformité 49070-R-26-3683 par la MRC de Drummond.

Tout intéressé peut consulter le PPCMOI pendant les heures d'ouverture des bureaux municipaux, situés au 4055, rue Principale.

Donné à Saint-Cyrille-de-Wendover, ce 5e jour de novembre 2026

Éléa Claveau, notaire OMA
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION
AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

OBJET: Résolution 8401.08.26 approuvant le PPCMOI pour la construction d'une habitation multifamiliale de 5 logements au 3890-3900, rue Principale, lot 4 333 170, cadastre du Québec, circonscription foncière de Drummond.

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant aux endroits désignés par le conseil le 5 novembre 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5 novembre 2026

Éléa Claveau, notaire OMA
Greffière